

Etienne MOTTE, fr. Jean – François.

Né à Mouvaux, dans le Nord (ar. Lille, c. Tourcoing – Sud), le 6 février 1913 ; Profession à Rabat / Agdal, au Maroc, le 30 août 1932. Ordination presbytérale à Mons-en-Baroeul, le 26 juillet 1938.

Il vécut plusieurs années au Maroc : il fit son noviciat, y accomplit son service militaire (1934), y revint en 1946 (après des études supérieures de sociologie à Lille), en qualité de Commissaire provincial. Rentré en France, il participa activement à la fondation, le 29 septembre 1951, à Paris, du Centre Pastoral des Missions à l'Intérieur, le C.P.M.I. Avec le fr. Médard DOURMAP, Capucin, il présenta son expérience en ce domaine dans un livre de 267 pages, Mission générale, œuvre d'Eglise, publié à Paris, chez Fleurus, en 1957. « On lui doit beaucoup dans le renouvellement du Tiers-Ordre », comme fondateur de Fraternités de foyers, spécialement sur Roubaix et Tourcoing. Dès 1945 il publiait, aux Editions Franciscaines, Le vrai visage du Tiers-Ordre, ouvrage de 128 pages, réédité en 1952.

Il fut Ministre Provincial « de France » (Saint-Pierre / Paris) durant six ans, de 1960 à 1966. Le 16 mars 1968, Paul VI le nommait Evêque titulaire de Sufès, et Auxiliaire de l'Archevêque de Cambrai. Il fut ordonné le 19 mai suivant, en la cathédrale de Cambrai, en plein « Mai 68 ». Il assumait sa tâche épiscopale durant dix-sept ans, puis démissionna pour raisons de santé en mai 1985. Il apporta son aide à l'Evêque de Lille, Mgr VILNET, et se fit l'accompagnateur de groupes de laïcs « sensibles à son enseignement »

Il est l'auteur d'une biographie du Franciscain Frédéric JANSOONE, de Ghyvelde, publiée à l'occasion de la béatification de celui-ci (Paris, Médiaspaul / Editions Franciscaines, 1988, 128 pages).

Il vécut ses dernières années à la Maison de retraite Saint-Jean de Lille.

Bibliographie succincte.

- Félix LACAMBRE, "La question du jour. Mgr Jean-François Motte, un nouvel évêque religieux en France", dans La Croix, jeudi 21 mars 1988.
- La Cordelle (Paris), n° 44, 21 mars 1988, 2^e page, et n° 46, 28 juin 1988.
- Supplément à la Quinzaine Diocésaine de Cambrai, n° 14, 2 mai 1988, 32 pages.
- La Documentation Catholique, n° 1518, 5 mai 1988 col. 853.
- Vie Franciscaine (Paris), mai 1988 p. 752-755.
- DHE, t. 18, 1977, col. 424.
- "Monseigneur Motte, nouvelle mission", dans Eglise de Cambrai, n° 9 10 mai 1985, p. 241-242.
- "Au revoir Père Motte", dans Eglise de Cambrai, n° 13, 9 juillet 1985, p. 368-378.

- Vents d'Ouest. Bulletin de liaison de la Province Franciscaine de France-Ouest; n° 37 bis, novembre 2001, p. 12.

X

- Dictionnaire des évêques de France au XX^e siècle. Sous la direction de Dominique-Marie DAUZET et Frédéric LE MOIGNE.
Paris, Les Éditions du Cerf, 2010, p. 487-488.

- Pierre MORACCEITINI, dans Le Messager de Saint-Antoine, n° 1281, février 2011, p. 30.

^X
Bulletin du

- Service de Documentation Franciscaine (Paris), n° 107, mars-avril 2001, p. 34-35. Photocopie jointe.

endre en
surgissent
Dieu ne
emprunt
as la ban-
nariale, il
ement de
t fort de

dement à
1956, un
urs mois
inante le
ubir plu-
mer une
once à sa
gion aux
narquées,
l'indiffé-
rplexité
s. Il laisse
cieux de
discipline
gers, chez
cueilli en
antes.

E BON.

François
nts dont
aternelle
à partir
entre au
lemagne
1945, il
taine et
ordonné
al, il est
id sémi-

naire, à Popouguine puis Sébikhotane, de 1950 à 1962. Rappelé en France, il y dirige le scolasticat de philosophie (1962-1966), devient provincial de France (1966-1970), puis retourne au Sénégal comme aumônier des Frères du Sacré-Cœur à Nianning. C'est là qu'il reçoit sa nomination d'évêque de Cayenne. Le pape Paul VI l'ordonne à Rome le 29 juin 1973.

Pendant vingt-cinq ans, il dirige le diocèse, attentif à l'accueil de tous, appliqué à répondre aux besoins des peuples à lui confiés, même les plus isolés dans la forêt guyanaise. Sous son impulsion, plusieurs églises et de nombreuses chapelles sont construites. Mais il a surtout veillé à bâtir une Église unie, par ses nombreuses visites pastorales et par la mise en place d'un plan pastoral adapté aux réalités et aux nécessités du pays. Ses nombreuses lettres circulaires aux parents et amis permettent de suivre ses efforts au service de la Guyane. En 1985, il reçoit la Légion d'honneur. Son successeur, Mgr Sankalé*, préside ses obsèques : Mgr Morvan est inhumé dans la cathédrale de Cayenne le 28 octobre 1998.

GÉRARD VIEIRA.

Sources et études.

Arch. c.s.sp., spécialement les boîtes 3Q1.8b1, b2, 3Q1.9a1, a2, 3Q1.9b1, b2. - *Province et Mission*, n° 249, février 1999.

MOTTE (Étienne, puis Jean-François en religion) o.f.m.

Né le 6 février 1913 à Mouvaux (Nord),

mort le 19 janvier 2001 à Lille (Nord).

Evêque titulaire de Sufes,

Evêque auxiliaire de Cambrai (16 mars 1968).

Démissionnaire le 9 mai 1985.

Grande saga industrielle que celle des Motte dont l'activité marchande est attestée à Roubaix-Tourcoing dès le XVII^e siècle, avant de se distinguer dans l'industrie textile aux XIX^e et XX^e siècles. Cette famille constitue une véritable dynastie, illustrant les principales caractéristiques du grand patronat de la région lilloise : fécondité élevée, solidarité familiale active, continuité de l'engagement professionnel. Neuvième d'une famille de douze enfants, Étienne Motte (car tel est son prénom de baptême) tient sans doute son tempérament de sa lignée. Il est profondément marqué par son père, Joseph

(1863-1940), et sa mère, Marguerite Van Ham (1880-1947), parents doués d'une foi profonde, de qualités de labeur, de ténacité et d'organisation. Si l'un de ses frères est franciscain et l'une de ses sœurs dominicaine à Ferrière-la-Grande (diocèse de Cambrai), les autres membres de la fratrie ont assuré un peu plus de 180 descendants du vivant du futur évêque.

Enfant plutôt difficile, il passe dix ans au collège de Marcq-en-Barœul. En 1931, à 18 ans, influencé par son père (tertiaire de Saint-François convaincu), il entre chez les franciscains du Maroc. Il y retrouve l'un de ses frères, René (devenu frère Dominique), industriel qui a tout quitté pour la vie religieuse. Ordonné prêtre le 26 juillet 1938, le frère Jean-François est mobilisé et participe à la campagne de la « drôle de guerre », se repliant de la Meuse à la Garonne. Démobilisé, il est envoyé à l'Institut catholique de Lille où il opte pour les sciences sociales et politiques, tout en assurant les fonctions d'aumônier multicarte (Joc, Jic, Jec, ACI, Loc puis MPF). À cette époque, il rencontre l'abbé Godin qui lui montre son mémoire, encore clandestin, prélude de son ouvrage : *France, pays de mission*. Puis, en 1943, il reprend le cours de doctrine sociale du chanoine Renard*, futur cardinal de Lyon, dispensé à la Catho de Lille. Parallèlement, encouragé par Mgr Guerry*, il mène des essais pastoraux novateurs en organisant des missions, avec l'association directe de laïcs, dans quelques paroisses du diocèse de Cambrai (Étrœungt, Hautmont, Ferrière) ou à Longwy. En 1946, à 33 ans, il est nommé supérieur au Maroc, directeur des œuvres et curé à Meknès.

En 1950, le frère Jean-François Motte revient à Paris et fonde, en 1952, sous l'autorité de Mgr Guerry, le centre pastoral des Missions de l'intérieur, véritable entreprise pastorale innovante. Il s'agit de réadapter l'action missionnaire locale en prenant en compte la situation des populations, évaluée par des enquêtes sociologiques, et en favorisant, dans la durée, la collaboration étroite entre intervenants extérieurs, clergé et laïcs du cru (la « pastorale d'ensemble »). À partir de 1956, avec le chanoine Boulard, appelé par des évêques séduits par cette nouvelle approche, il parcourt l'Amérique pour la mettre en œuvre (Colombie, Canada, Uruguay, Chili). Il éprouve alors la situation de vastes diocèses au clergé clairsemé. En 1960, il est élu provincial de Paris, ce qui l'amène à voyager au Togo et au Vietnam.

Dictionnaire des évêques de
France au XX^e siècle ---,

Paris, 2010,

p. 487-488.

Demandé par Mgr Jenny* qui voit en lui « un penseur et un organisateur de la pastorale », il est nommé évêque auxiliaire de Cambrai par Paul VI le 16 mars 1968, et son ordination épiscopale se déroule pendant les événements de mai (19 mai). Homme de terrain et d'action, Mgr Motte est plus spécialement chargé de la coordination de la pastorale diocésaine et assure les fonctions successives d'archidiacre de la Sambre-Avesnois, puis du Cambrésis. Homme d'étude féru d'enquêtes sociologiques, il développe un important travail de prospective sur le devenir du diocèse et les mutations de l'organisation ecclésiale. Au niveau national, il s'illustre par sa réflexion sur les unités pastorales nouvelles et la réforme de la pastorale catéchétique. Il est également chargé de l'organisation du congrès eucharistique de Lourdes (1981). Avec l'arrivée à Cambrai, en 1980, de Mgr Delaporte*, il est nommé vicaire général en charge des pastorales scolaire, familiale, de la santé et des pèlerinages.

Le 9 mai 1985, âgé de 72 ans, Mgr Motte démissionne de sa charge épiscopale pour raisons de santé. Se retirant à La Madeleine, près de Lille, il devient un temps secrétaire de Mgr Jean Vilnet*, évêque de Lille, président de la CEF, avant de se retirer à la maison Saint-Jean, rue des Stations à Lille où il décède, à 87 ans, le 19 janvier 2001.

CHRISTOPHE LEDUC.

Sources et études.

Arch. dioc. Cambrai, série 3 Z 13. — *Quinzaine diocésaine de Cambrai*.

MOUÏSSE (Michel).

Né le 31 octobre 1939 à Mazamet (Tarn).
Évêque auxiliaire de Grenoble (10 mars 2000),
évêque de Périgueux (5 mars 2004).
En poste.

Aîné d'une famille de quatre enfants, Michel est le fils de Julien Mouisse, mégissier, et de Mme, née Suzanne Hiriar. Il accomplit ses études primaires chez les Frères des écoles chrétiennes de Mazamet, puis secondaires au collège Barral de Castres et au lycée Saint-Théodard à Montauban. Formé ensuite

paroisse Saint-Jacques-de-Villegoudou à Castres (1967-1975), aumônier diocésain ACE (1975-1978), puis aumônier diocésain de la Jic-Jif et membre de l'équipe animatrice du séminaire régional de Toulouse (1978-1988), passage à l'Ifec (1984-1985). En 1988, l'abbé Mouisse devient curé archiprêtre de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi (jusqu'en 2000). De 1988 à 1996 vicaire épiscopal pour la zone d'Albi-Carnaux, puis vicaire général et délégué diocésain à l'apostolat des laïcs (1996-1999). Administrateur diocésain en 1999, au décès de Mgr Meindre*. Nommé par Jean-Paul II évêque auxiliaire de Grenoble, il est ordonné évêque par Mgr Dufaux* le 7 mai 2000. En 2004, il est transféré au siège de Périgueux et Sarlat. A la CEF, en 2009, Mgr Mouisse est membre du Conseil pour les mouvements et associations de fidèles.

DEFFUS.

MOUISSET (Jean).

Né le 29 avril 1909 à Sète (Hérault),
mort le 4 juin 1993 à Nice (Alpes Maritimes).
Évêque coadjuteur de Nice (5 août 1962),
évêque de Nice (24 avril 1963).
Démissionnaire le 1^{er} mai 1984.

Doté d'une intelligence profonde et d'un esprit vif, ce fils de négociant fait preuve, dès sa prime jeunesse, de capacités et d'aptitudes aux études et à la réflexion. Après ses mathématiques spéciales à Nîmes puis à Paris, il est reçu à la prestigieuse École polytechnique en 1929. Il débute ainsi une carrière d'officier qui va durer près de quinze ans. Dès le commencement de la Seconde Guerre mondiale, le capitaine d'artillerie Mouisset part au combat et prend le commandement d'une batterie sur le front belge. Après la débrouille de 1940 et le repli des armées, il embarque à Dunkerque pour le Royaume-Uni. En congé d'armistice, il entre aux chantiers de jeunesse. Le « chef Mouisset » va diriger l'École régionale des chefs de chantiers de Provence au Lavandou jusqu'en 1943. L'année suivante, avant même la fin des hostilités, l'officier demande sa mise en disponibilité et entre au grand séminaire de Marseille, répondant ainsi à une vocation de jeunesse.

Lyon. Ayant opté pour le service du diocèse de Marseille, Jean Mouisset est ordonné prêtre le 12 mars 1949, à l'âge de 40 ans. Vicaire de 1949 à 1954 à la paroisse de la Trinité (La Palud) à Marseille, il s'emploie à transmettre la foi aux enfants par l'enseignement du catéchisme. Nommé directeur diocésain de l'enseignement religieux, il rédige à cet effet en 1957 des *Instructions catéchétiques pour adultes*. Un an plus tard, Mgr Delay le nomme supérieur du petit séminaire de Marseille et le charge de suivre la question du catéchuménat. Il s'intéresse tout particulièrement au mystérieux dessein de Dieu sur les jeunes, à la naissance et à l'épanouissement des vocations.

Les multiples qualités d'administrateur et de pédagogue dont il a fait preuve jusqu'alors lui permettent d'accéder à l'épiscopat en 1962.

C'est sur les bords de la Méditerranée que Mgr Mouisset est nommé en qualité d'évêque coadjuteur de Nice aux côtés de Mgr Paul Rémond*.

Le nouvel évêque reçoit l'ordination épiscopale des mains de Mgr Lallier*, le 29 septembre 1962, en la cathédrale de Marseille et part, quelques jours plus tard, représenter le diocèse de Nice au concile Vatican II. La mort de Mgr Rémond – le 24 avril 1963 – signe le début de son épiscopat. Sûr de sa formation, le nouvel évêque ne ménage pas ses efforts pour moderniser en profondeur la structure générale de son diocèse. Il réorganise les doyennés en zones pastorales afin de répartir son clergé sur un territoire inégalement peuplé et engage une vaste réforme qui vise à rééquilibrer l'organisation financière en mettant en place la péréquation (uniformisation des ressources des prêtres avec taxe sur les paroisses). Il est également à l'origine d'une campagne diocésaine des Nouvelles églises (constructions de lieux de culte et de centres paroissiaux dans les quartiers neufs nés de l'explosion démographique de la Côte d'Azur). Dans le domaine missionnaire, Mgr Mouisset propose à ses diocésains une coopération sous forme de jumelage avec Diébougou (Haute-Volta) en donnant 1 % du budget du diocèse de Nice à ce diocèse africain afin qu'il puisse se développer économiquement et socialement.

Faigué par les enseignements du Concile, Mgr Mouisset est particulièrement attentif à la constitution pastorale *Gaudium et spes*. En effet, il est

dre aux besoins d'un dio
pleine mutation : mise en pl
étudiants (création de l'univ
de la pastorale du tourisme
nique (création de la Tente
relations interreligieuses...
liturgie, l'application de
(messe de Paul VI) contrai
valoir toute son autorité fac
traditionalistes (notamment
1977).

Sur le plan national, l'épisc
suivre plusieurs questions
permanent (1965) et aux r
carceral (1973). Toutes ces
ses engagements et aux valet
respect de la personne hu
sociale, droiture et loyauté,
chain.

Publications.

« Le diocèse de Nice de 1962 à 19
(dir.), *Histoire des diocèses de Nice*

Sources et études.

Arch. dioc. Nice, fonds Mouisse
Mouisset, évêque de Nice et l'a
1963-1984 », mémoire de mai
1997.

MOULINS D'AMIEU DE DE).

Né le 30 janvier 1962 à Landau
Évêque titulaire de Cresima,
évêque auxiliaire de Paris (21 n
En poste.

Fils aîné des sept enfants dt
Moullins-Beaufort et de Mi
nard, Éric étudie au lycée
collège militaire de Saint-
Diplômé de Sciences-Po à F
trise de sciences économique

VIE DE LA FAMILLE FRANCISCaine

Nous vous demandons aussi de les soutenir financièrement. Pour parler en votre nom, ils dépendent de votre générosité. Pour sa part, FI est prêt à travailler avec vous, avec vos commissions « Justice et Paix » et toutes les communautés franciscaines à travers le monde. Ils vous tiendront informés des efforts faits au niveau international dans les domaines de la paix, des droits de la personne et du respect de la création, afin d'éclairer et d'encourager les hommes et les femmes de vos provinces et communautés.

Merci d'envoyer vos contributions directement à Franciscans International : 211 East 43rd

Street, Room 1100, New York, N. Y. 100 17-4707, U. S.A., ou, si vous le préférez, à votre Maison Générale qui les transmettra en votre nom à FI.

L'amour de François pour le Seigneur l'a conduit à servir les pauvres et à promouvoir la paix entre les dirigeants de son temps. Rejoignez-nous dans le ministère que nous exerçons ensemble, pour la paix, le respect de la création et l'attention aux pauvres.

Fraternellement,

Fr. Giacomo Bini
ministre général OFM

Fr. Bonaventure Midili
ministre général TOR

Fr. John Corriveau
ministre général OFM Cap

Sr. Carola Thomann
présidente CFI - TOR

Fr. Agostino Gardin
ministre général OFM Conv

Emanuela De Nunzio
ministre générale OFS

FRÈRES MINEURS (ou Franciscains)

LETRE DU MINISTRE GÉNÉRAL POUR LE CARÈME 2001

À l'occasion du carême, le Ministre général des Frères mineurs, Fr. Giacomo Bini, a adressé une lettre à tout l'Ordre, s'appuyant sur l'itinérance d'Abraham qui a quitté son pays et s'en est remis à la volonté de Dieu, donnée en exemple pour chacun : « commence alors une itinérance théocentrique, libre, mais orientée et éclairée par un but vers lequel cheminer. On s'épargne ainsi ce vagabondage aventureux et insatisfait qui révèle une fuite de soi et d'autrui, comme aussi cette itinérance forcée que nous imposent les mass-media, guidée par la curiosité et le goût du changement, mais incapable de se fixer un but à atteindre... ».

D'après la lettre diffusée sur Internet - Cf. Vents d'Ouest Mars 2001 - n°33

SAINT-PALAIS : 150^{ème} anniversaire

Le petit couvent de Saint Palais en pays basque aura 150 ans cette année. En effet, en 1851, le Fr. Joseph ARESO et deux autres frères basques fondèrent la première fraternité de la restauration des franciscains par les "Observants" espagnols, dans l'État français (tandis que les "Réformés" italiens qui avaient récupéré dès 1816 le couvent de Cimiez à Nice, s'installèrent en Avignon en 1852).

Le couvent de Saint Palais est situé sur la route des pèlerins vers Saint Jacques de Compostelle, et il accueille aussi beaucoup de gens de passage, et est un lieu de rencontre d'associations et de groupes divers. La fraternité L'année dernière et l'année précédente, le nombre des pèlerins a été de 1300. La fraternité ne compte plus actuellement que son gardien, le fr. Jean-José ITURRIOZ. Il assure avec fidélité l'accueil chaleureux et discret dont les pèlerins ont besoin,

assisté d'un "emploi-jeune" et d'une employée. L'Ordre souhaite qu'une nouvelle fraternité "internationale, originale, itinérante et prophétique" naisse en ce lieu. Un projet est à l'étude.

Cf. Jean-José Iturrioz, dans Vents-d'Ouest Mars 2001 - n°33.

DÉCÈS DE MGR. JEAN-FRANÇOIS MOTTE

Franciscain, évêque auxiliaire de Cambrai de 1968 à 1985, le Fr. Jean-François Motte est décédé le 19 janvier 2001 à Lille, à l'âge de 87 ans, après 70 ans de vie religieuse, 65 ans de sacerdoce et 33 ans d'épiscopat.

Né en 1913, il était entré chez les Frères mineurs en 1931 et fut ordonné prêtre en 1938. Docteur en sciences sociales, il eut contact avec tous les mouvements d'Action catholique de l'époque. Dès 1943, grâce à l'expérience d'un jeune Tiers-Ordre dynamique enraciné dans l'Action Catholique, il commença à associer des laïcs aux "Missions paroissiales" pour des interventions missionnaires dans les quartiers. Il devenait supérieur régulier des Franciscains du Maroc et curé de Meknès de 47 à 50. De retour à Paris, il se consacra entièrement aux missions paroissiales et régionales avec une équipe de frères franciscains. En 1952 il fonda le Centre Pastoral des Missions de l'Intérieur (C.P.M.I.). C'est par ce centre qu'il déploya une intense activité au service des diocèses qui faisaient appel à lui, mobilisant pour des périodes prolongées des missionnaires des instituts religieux, au cours desquelles se réorganisait la pastorale locale sur la base d'un dialogue avec le clergé et les chrétiens militants. Il est appelé en consultation avec le Chanoine Boulard dans plusieurs pays d'Amérique du nord et du sud. En 1960, il devient pour six ans ministre provincial de la Province de Paris. Diverses fonctions l'appellent au sein du Comité Permanent des Reli-

VIE DE LA FAMILLE FRANCISCaine

gieux, en particulier pour coordonner l'action des séculiers et des réguliers. En 68 il est nommé évêque auxiliaire de Cambrai, charge qu'il exerça jusqu'à sa retraite en 1985 où il se retira à Lille.

Le Fr. Jean-François Motte avait rédigé un mémoire sur "L'action catholique en milieu bourgeois". Il nous laisse cinq articles dans "Cahiers de Vie Franciscaine/Évangile aujourd'hui". Une série d'articles (de 1964 n°1 à 1966 n°7) dans "La Clarté-Dieu" sur La Famille franciscaine. Il a dirigé un ouvrage sur le CPMI : "La Mission Générale, dix ans d'expérience au

C.P.M.I." (Paris, Le Cerf, 1961). Il a apporté la contribution d'un chapitre sur le Tiers-Ordre/Fraternité Séculière dans "Cent ans d'histoire franciscaine" de Damien Vorreux (Paris, E.F. 1992, pages 237-260). Son dernier ouvrage est une biographie de "Frédéric JANSOONE de Ghyvelde, Franciscain apôtre du Christ en trois continents" (Paris/Montréal 1988) à l'occasion de la béatification de ce franciscain originaire de la Province de Paris.

LA GARDE DES LIEUX SAINTS

Plusieurs journaux ou hebdomadaires ont fait état d'un conflit déjà ancien entre les franciscains et une communauté de moines venus de France et ayant adopté le rite Melkite.

Devant le caractère parcellaire, voire partisan de l'information, la Custodie de Terre Sainte a publié le 1^{er} mars 2001 un communiqué que nous reproduisons ici dans son intégralité :

À propos de St. Jean du Désert : Le droit à la vérité.

Les articles publiés dans les journaux israéliens *Ha'aretz* et *Jerusalem Post* à propos du monastère St Jean du Désert en date du 27 février 2001 ainsi que les lettres envoyées par le P. Jacques Langhart aux communautés religieuses de Jérusalem exigent une réponse de la Custodie de Terre Sainte qui entend « faire la charité dans la vérité ». Le droit à l'information exacte fait partie du message chrétien : « Que votre parole soit oui, oui, non, non. Tout le reste vient du Malin ».

Qu'il faille porter les différends des communautés religieuses devant des tribunaux non chrétiens, c'est triste. Tout le monde en convient. Mais le Droit Canon en vigueur exige que les contrats passés entre différentes communautés soient formulés selon les lois civiles du pays où l'on se trouve. Les rapports entre les institutions ne peuvent être fondés que sur la justice et le respect réciproque. Sans faire de polémique, la Custodie de Terre Sainte entend porter à la connaissance des chrétiens, « scandalisés » par son attitude, les faits tels qu'ils se sont déroulés.

En 1978 la Custodie a confié sa propriété de Saint Jean du Désert de 6,1 hectares à trois membres d'une pieuse société française de la Théophanie, dirigée par le P. Jacques Langhart, pour la somme symbolique de 200 \$US.

En 1980 le Patriarcat Grec Melkite Catholique, sans avertir ni sans obtenir de permis écrit de la Custodie, érige sur la propriété de celle-ci un monastère qui de soi est perpétuel (La Custodie n'en fut informée qu'indirectement par le tribunal israélien en 1994). D'autres mesures sont prises par les locataires, qui indiquent leur volonté de s'emparer de la propriété, telles la disparition du blason de la Custodie et l'inscription "Patriarcat Grec Melkite Catholique de Jérusalem".

À la suite des protestations du Père Custode, une nouvelle inscription fut placée : « Monastère Grec Melkite Catholique S. Jean du Désert ».

En 1984, le Père Custode de T.S. demanda au P. Jacques Langhart de rédiger un nouveau contrat qui limitait le terrain mis à la disposition des Locataires à 0,5 hectare. Ce n'est qu'en 1988 que ce contrat fut signé avec les Locataires. Aucune mention n'était faite du Patriarcat Grec Catholique ni d'un Institut quelconque. La somme exigée annuellement était la même.

En 1992 la Custodie se rendit compte que les clauses du contrat n'étaient pas respectées. Les Locataires avaient

repris possession des 6 hectares. Différents changements avaient été effectués dans la propriété et dans le couvent sans préavis au propriétaire. La croix de Terre Sainte avait été enlevée de l'entrée de la propriété. Suite à ces incidents, la Custodie décida d'une augmentation des frais de location en fonction des lois civiles du pays. Les locataires refusèrent ce nouveau contrat, déclarant qu'ils avaient le droit de propriété et que leur contrat était protégé.

La Custodie envoya un représentant au Monastère pour éclaircir le différend. Les Locataires refusèrent de le recevoir. Une invitation envoyée aux Locataires pour rencontrer le Père Custode ne reçut aucune réponse. Au dialogue succéda un silence inexplicable. L'avocat de la Custodie exigea que la croix de Terre Sainte soit remise sur l'entrée. La réponse négative fut suivie par une autre prise de position. Un nouvel écriteau portant l'inscription « Monastère Grec Melkite Catholique S. Jean du Désert - Protégé par le Patriarcat Grec Catholique » fut placé à l'entrée du couvent.

Devant pareille attitude la Custodie dut recourir à la justice en 1994 pour exiger le respect du contrat. Au juge d'instance les Locataires répondirent que la Custodie n'ayant pas une personnalité juridique n'était pas en mesure de faire de procès. Enfin, les Locataires n'étaient pas les trois membres de la communauté qui ont signé le contrat initial, mais une Association de grecs melkites.

Le 18 octobre 1995 les Locataires reconnurent au tribunal civil la compétence pour juger le différend qui les opposait à la Custodie.

Le 3 juillet 1996 le tribunal civil porta une sentence demandant aux Locataires d'abandonner le couvent dans les 45 jours qui suivraient.

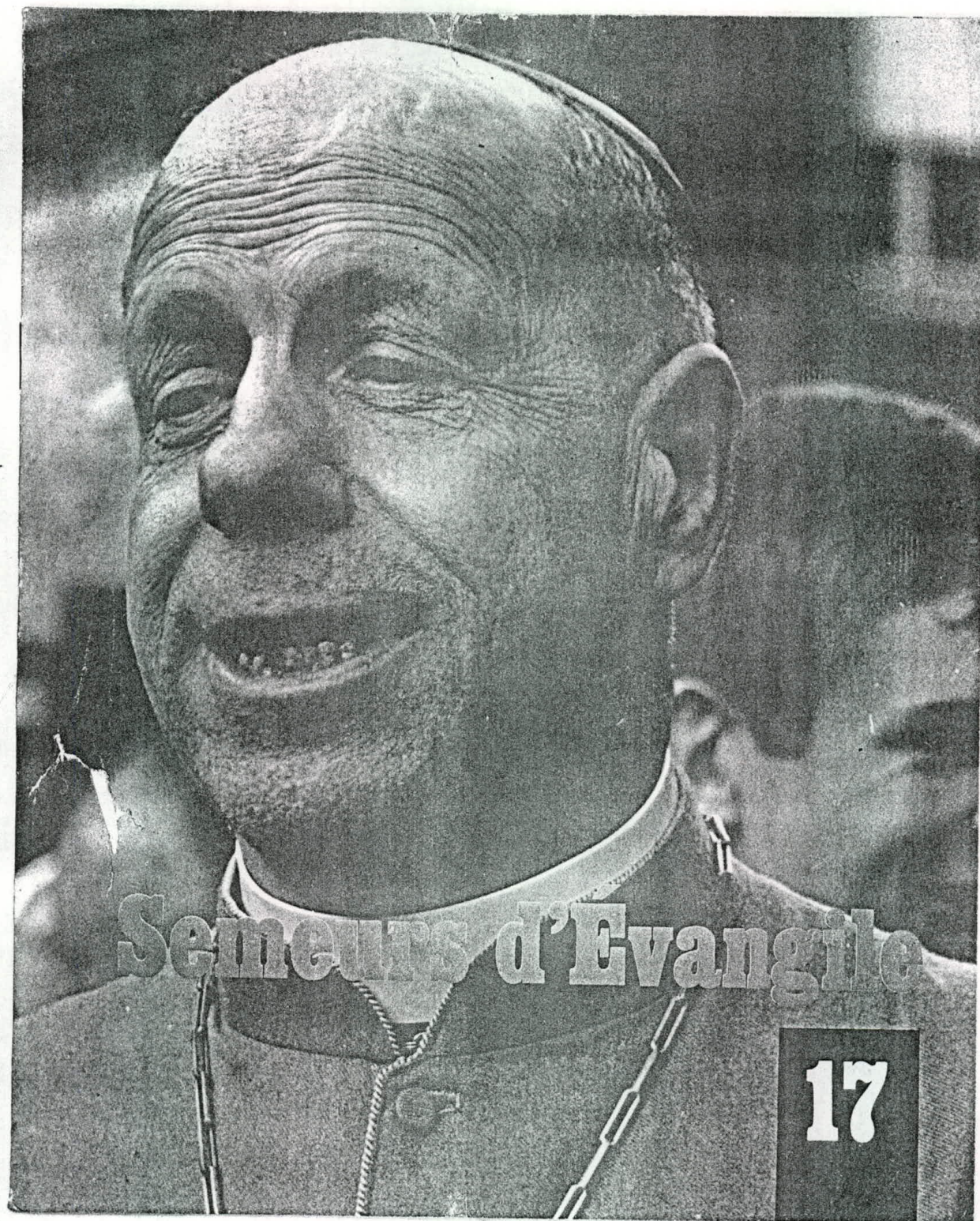
En mars 1999 les Locataires firent recours à la cour d'appel, affirmant qu'ils étaient Locataires protégés et qu'en cas d'abandon de la propriété ils exigeaient une indemnisation de 300 000 \$US.

Le 17 juin 1999 la cour d'appel confirma le verdict du juge d'instance. L'avocat du P. Jacques Langhart a signé le document du tribunal, qui avait valeur de décision, à savoir qu'il fallait quitter les lieux avant le 31 décembre 1999.

En décembre 1999 une dernière tentative fut organisée pour résoudre le problème. Étant donné le contexte de l'année jubilaire, il fut décidé que les Locataires resteraient sur la propriété jusqu'au 31 décembre 2000. En septembre, octobre et novembre, les Locataires furent avisés par lettres qu'ils devraient abandonner les lieux pour la fin de l'année.

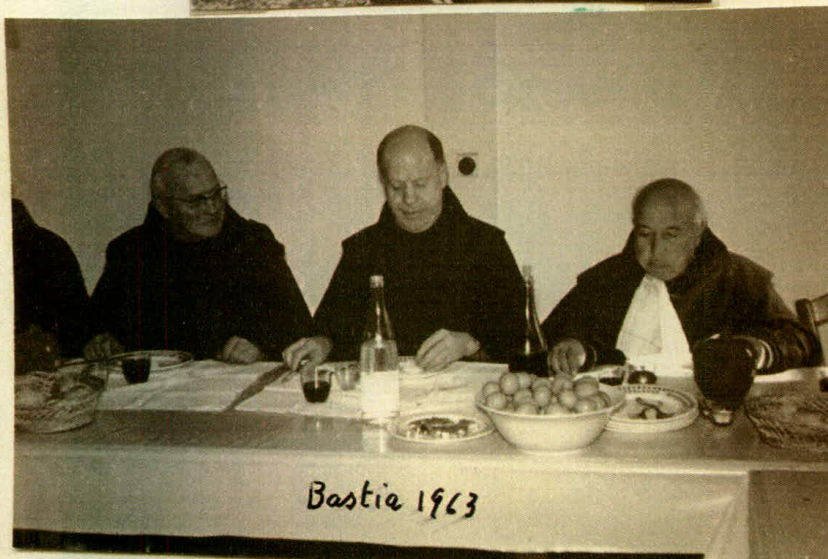
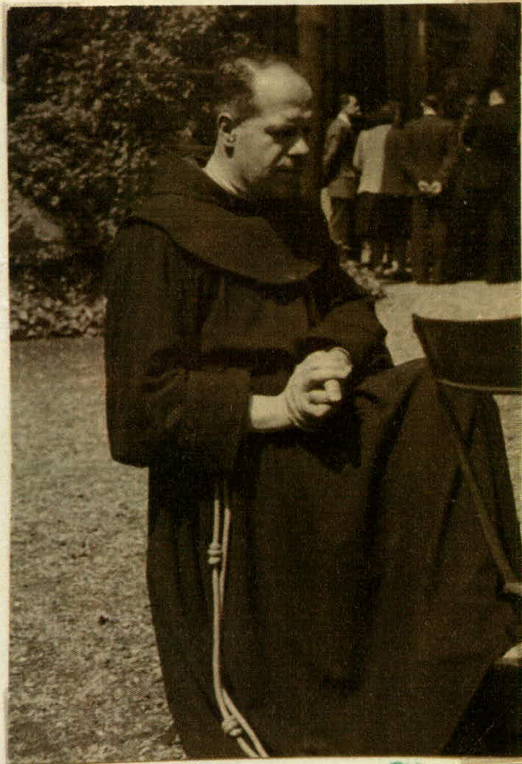
En décembre 2000 les Locataires firent un nouveau recours en justice contre la Custodie et exigeaient une indemnité d'un million \$US pour les dommages moraux encourus. La propriété, au surplus, n'appartiendrait pas à la Custodie. Le 25 décembre 2000 le tribunal israélien enjoignit aux Locataires de quitter les lieux le 31 décembre.

En janvier 2001 un huissier a porté une lettre à la connaissance des moines les sommant de quitter les lieux le 28 février. Le P. Jacques Langhart mobilisa alors la presse locale pour provoquer le scandale.



Semeurs d'Évangile. Diocèse de Cambrai, Oeuvre des Douze Apôtres,
Cambrai -

Jean-François MOTTE (1960-66)



Bastia 1963

